



NGF Normal

	Pointe Kilométriques	1965
Limite de Commune Amont	148bis650	45.44
	149bis000	45.38
	149bis500	45.30
Limite de Commune Aval	150bis000	45.22
	150bis230	45.18

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1996 par le
Cabinet Jean-Mary GUERFAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 04.34.08.28

Service de la Navigation de la Seine et Marne

Arrondissement Seine Amont

Subdivision de Meaux

Ministère de l'Équipement du Logement des Transports et du Tourisme

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Barre de Meaux - BP 176 - 77108 Meaux cedex - Téléphone (1) 64.33.57.15 - Télécopie (1) 64.33.57.16

38

COMMUNE DE CHARMENTRAY

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

- Legende
- ZONE A : Zone de grand écoulement des crues
 - ZONE B : Zone d'Expansion des Crues
 - Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique.
Pour obtenir le NGF normal, rajouter 38cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voies et Constructions